



**Marches exploratoires,
un outil opérationnel pour l'inclusion des femmes dans l'espace public**

Apéro Rue de l'Avenir 15 avril 2026

Aicha Ait Mhand

Agir pour une ville plus inclusive

Dans le cadre de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre », Rue de l'Avenir défend des actions permettant à toutes et à tous de mieux vivre l'espace public.

Rue de l'Avenir s'intéresse à l'ensemble des publics peu pris en compte dans les politiques urbaines :

les aînés;

les femmes;

les enfants;

les personnes en situation de handicap.

L'association souhaite devenir progressivement un acteur clé de l'inclusion dans l'espace public et, sur la durée, participer au développement d'une compétence collective sur ces enjeux.

Les indicateurs du manque d'inclusion des femmes dans l'espace public

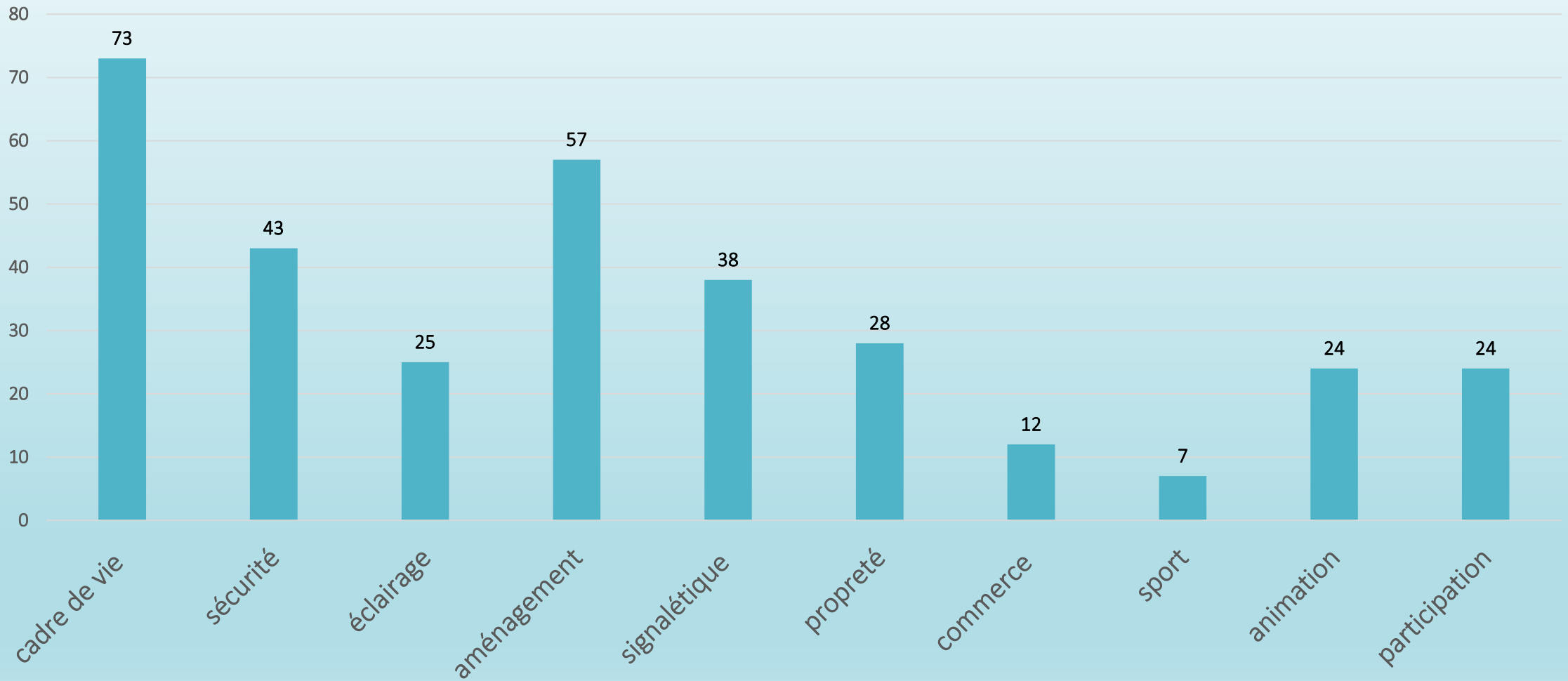
1- Les déplacements des femmes : un usage contraint de l'espace public

- Les déplacements des femmes ne traduisent pas une présence équivalente à celle des hommes dans l'espace public,
- Les déplacements des femmes sont majoritairement liés aux services publics, à l'accompagnement et aux trajets domicile-travail, bien plus qu'aux loisirs.
 - Inégalités d'usage de l'espace public
- Les femmes traversent l'espace public, elles flânent rarement, stationnent peu.
 - Sentiment d'insécurité et d'illégitimité plus élevé chez les femmes.
 - La nuit est la grande révélatrice des inégalités des usages de l'espace public entre les femmes et les hommes
- **L'espace public est marqué par une** reproduction et un renforcement de stéréotypes défavorables aux femmes.
Offre urbaine insuffisamment adaptée aux besoins de déplacement des femmes.
(Disparités d'inclusion selon les territoires) .

2- La construction des politiques urbaines encore insuffisamment inclusives

L'expertise d'usage des femmes reste trop peu intégrée dans la conception et l'évaluation des politiques urbaines.
Les femmes sont encore **peu représentées** dans les postes de décision technique, notamment au niveau local.

Quelles sont les attentes des femmes ?



Extrait Attentes des femmes exprimées suite à des marches exploratoires réalisées à Paris

Les outils d'amélioration de l'inclusion des femmes dans l'espace public

□ L'expertise académique

- Statistiques genrées
- Études notamment sociologiques
- Documentation et partage d'expériences et des bonnes pratiques

□ L'expertises d'usage : Les marches exploratoires

Nées au Canada dans les années 1990, puis reprises en Europe. Arrivée en France au début des années 2000, les marches exploratoires sont devenues l'outil incontournable pour l'inclusion des femmes dans l'espace public.

Principes fondateur: Elles permettent un diagnostic sensible aux besoins des femmes, contextualisé et actionnable.

Une marche exploratoire est à la fois :

- un diagnostic fondé sur l'expérience vécue et des observations relevées in situ;
- un outil de co-construction entre habitantes, techniciens et décideurs ;
- une méthode produisant des recommandations opérationnelles hiérarchisées.
- Une analyse suivie de réalisations et d'évaluations.

Méthode exigeante

Les 6 étapes de la réalisation d'une marche exploratoire

1. Atelier de lancement
2. Atelier de cartographie et de conception des outils.
3. Réalisation des marches: **Observations sur le terrain**
4. Analyse participative, priorisation et élaboration du rapport.
5. Formation à la prise de parole et préparation de la restitution par les participantes
6. Présentation des résultats aux autorités et concertation sur les propositions.

Les préalables :

Une bonne préparation réduit les aléas

- **Définition du périmètre** : Secteur ciblé : rues, parcs, pôles de transport, abords d'équipements.

Analyse préalable : études disponibles, flux, données de sécurité, retours habitants ou plaintes .

- **Constitution du groupe**

8 à 15 participantes représentatives des usages.

Diversité d'âges, horaires, mobilités, situations.

Points de vigilance :

- les participantes ne doivent pas être accompagnées d'un proche masculin ou d'enfants;
--L'itinéraire doit être choisi de manière à ce que la marche ne dépasse pas 2 h,

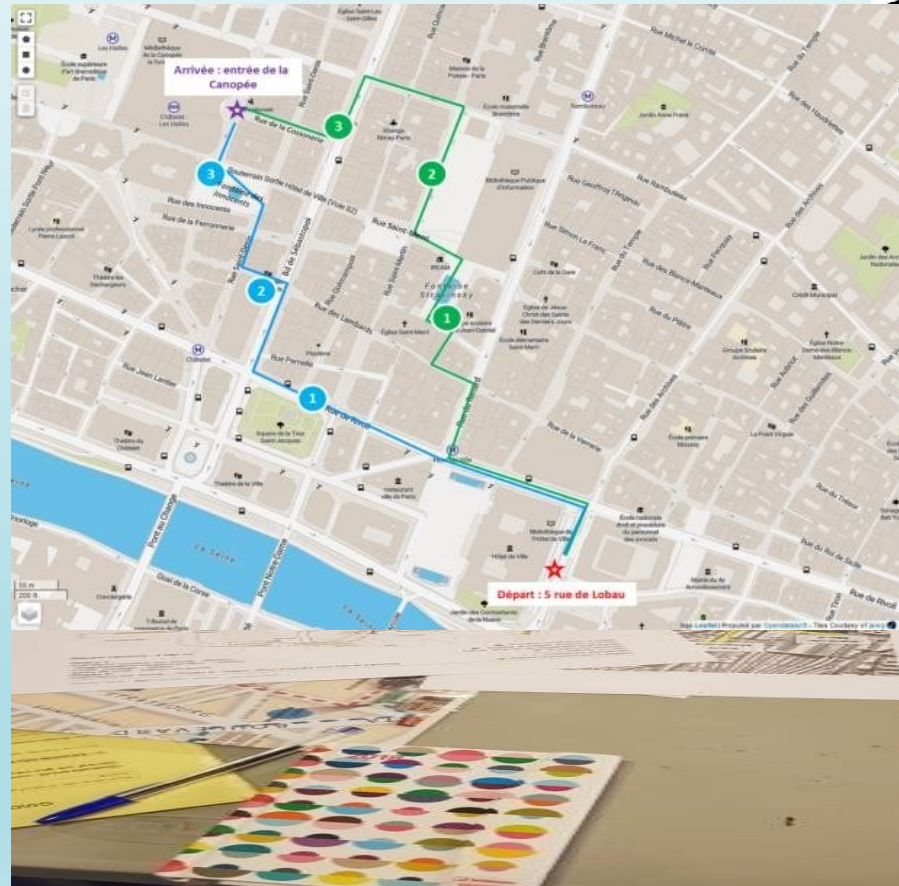
Atelier de lancement

1. Sensibilisation au droit à la ville et rappeler aux femmes d'exprimer leur propres besoins
2. Présentation de la méthode.
3. Présentation par les organisateurs des objectifs des marches
4. Partage d'expériences entre participantes
5. Formation d'une équipe projet par la mobilisation des relais locaux
6. Formation des participantes aux outils : cartes, grilles d'observation, prise de photos
7. Répartition des rôles et création d'un comité de pilotage

2. Atelier de cartographie et de conception des outils

Encadrement de l'atelier par l'experte ou l'expert en marche exploratoire pour :

- Préparation / co-concevoir des outils ludiques et pratiques (gommettes, feutres.. , avec la participation active des participantes et des participants.
- Établir des grilles d'observation



3. Réalisation de la marche ou les marches (jour et /ou nuit)

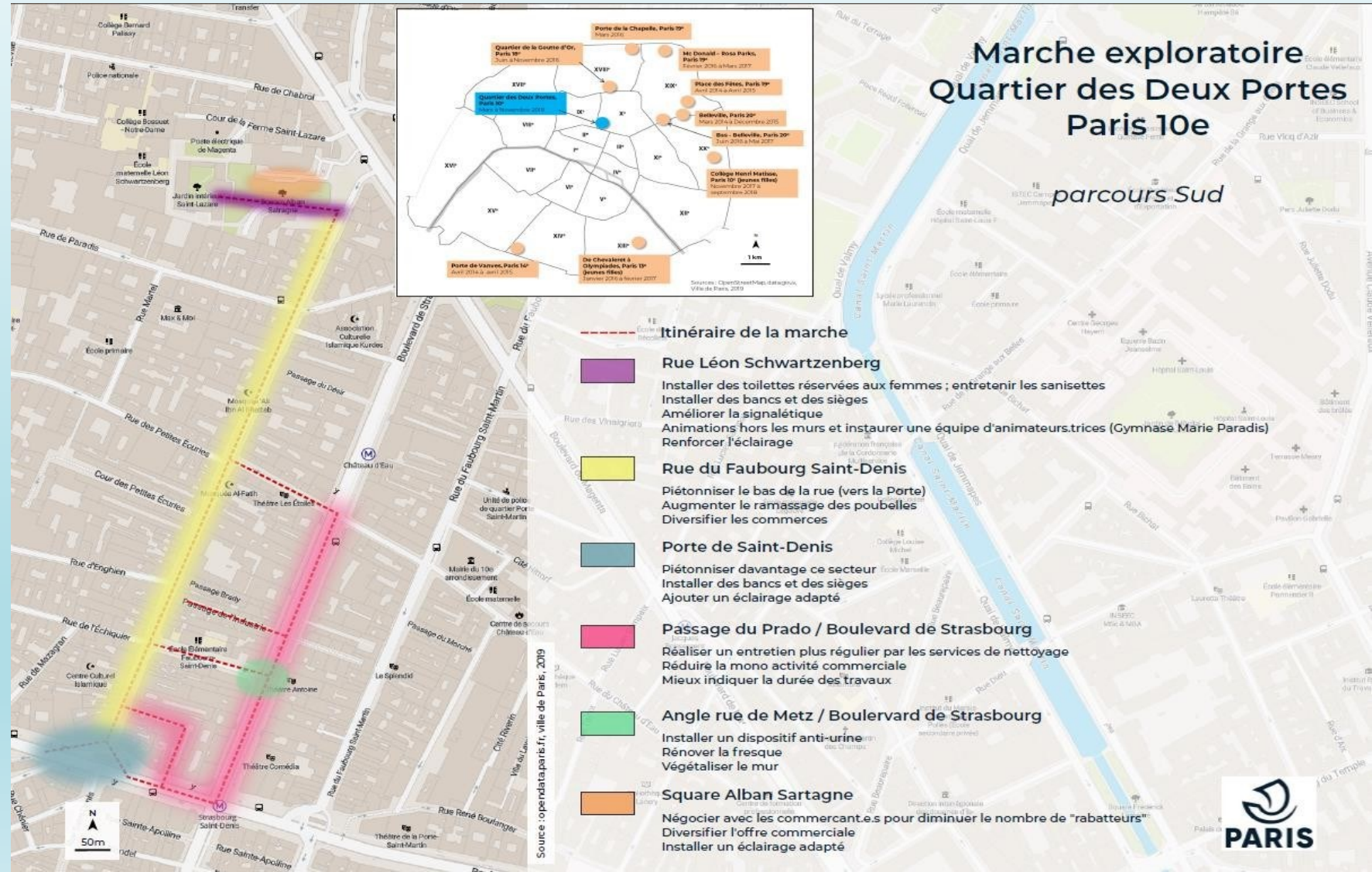
Les observations sont notées, photographiées et cartographiées :

- Un manque d'éclairage,
- des recoins isolés,
- des parkings mal surveillés,
- des arrêts de bus peu sécurisés,
- des trottoirs trop étroits ou encombrés.
- Les installations de loisirs
- La signalisation
- Les indicateurs de stéréotype de genre
-



4. Analyse participative, priorisation et élaboration du rapport.

- Cartographier les préconisations en impliquant les participantes,
- Rédaction par l'expert ou l'experte du rapport illustré incluant le déroulé de la marche et ses conclusions.



Atelier de préparation de la restitution et présentation des résultats

La restitution est un moment clé en trois temps :

1- La formation à la prise de parole et préparation de la restitution par les participantes,

2- La présentation du diagnostic aux décideurs : mairie, bailleurs, services techniques.

Une cartographie précise et des photos illustrent les constats.

3- Les recommandations sont discutées et intégrées dans un plan d'action.

En fin un suivi est indispensable : retour sur site, vérification des améliorations, ajustements, possibilité d'une nouvelle marche.



Apports de la démarche

1. l'inclusion dans l'espace public.

- Les femmes sont mieux accueillies dans l'espace public
- Une meilleur qualité de vie dans la collectivité

2. Gouvernance

- Un outil pour **repenser la gouvernance** et valoriser l'approche participative
- **Rapprocher décisionnaires et habitantes**
- Intégrer plus finement les **usages réels** dans les décisions

2. Empowerment des femmes

- Objectivation des ressentis
- **Prise de conscience du pouvoir d'agir**
- **Renforcement de la confiance en soi** : appropriation des espaces, réduction de l'auto-restriction à utiliser l'espace public et la baisse de l'évitement,
- Création de nouveau lien et de réseaux de femmes

3. Sensibilisation et inclusion par le biais de la communication sur les actions menées

- Sensibiliser les différents acteurs territoriaux aux **droits des femmes** et aux enjeux de l'inclusion
- favoriser la réappropriation des espaces publics et la mixité sociale
- Développer chez les citoyens et les citoyennes un **regard critique et constructif** sur l'aménagement urbain
- Contribuer à **faire reculer les violences de genre.**

Références bibliographiques

1. Références fondatrices – Marches exploratoires (Canada / ONU / France)

- Ville de Montréal (1992). *Les femmes et la ville : marches exploratoires de sécurité*. Montréal : Ville de Montréal.
- ONU-Habitat (2011). *Guide des marches exploratoires de sécurité pour les femmes*. Nairobi : UN-Habitat.
- ONU Femmes (2017). *Safe Cities and Safe Public Spaces Global Programme*. New York : UN Women.
- Poggi, D. (2019). *Regard sur les marches exploratoires de femmes : la participation des habitantes*. Paris : Ville de Paris, DDCT, SEII, À Places Égales.

2. Références françaises institutionnelles

- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) (2015). *Pour un espace public égalitaire*. Paris : HCEfh.
- Ministère de la Ville / CGET (2016). *Marches exploratoires : guide méthodologique*. Paris : CGET.
- Ville de Paris (2018). *Genre et espace public : diagnostic et actions*. Paris : DDCT.
- Cerema (2020). *Genre et mobilités : comprendre les inégalités pour agir*. Lyon : Cerema.

3. Travaux universitaires – Genre, espace public, mobilités

- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics*. Paris : L'Harmattan.
- Hancock, C. (2012). *La ville, corps et genre*. Paris : Armand Colin.
- Gardey, D. & Löwy, I. (dir.) (2000). *L'invention du naturel : les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Paris : Éditions des Archives Contemporaines.
- Lambert, A. (2019). *Marches exploratoires et appropriation de l'espace public par les femmes*. Mémoire de master, Université Paris 8.
- Millot, A.-L. (2020). Travaux de thèse (CIFRE) sur les marches exploratoires et la géographie du genre (références selon publications disponibles).

4. Ressources méthodologiques – Participation, diagnostic urbain, concertation

- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*. Paris : Seuil.
- Sintomer, Y. (2011). *La démocratie participative*. Paris : La Découverte.
- Collectif, À Part Égales (2015–2022). *Méthodes et retours d'expérience sur les marches exploratoires de femmes*. (publications sur le site du collectif)